Version 3.8 – 24.12.2021



Avec Vaccinnet, il est possible charger directement une liste de patients vaccinés (au lieu de compléter les informations au cas par cas). Cela vous permet d'enregistrer en une fois, les vaccinations qui ont été administrées un même jour avec le même vaccin et le même numéro de lot.

Pour garantir aux citoyens que ces informations sont également disponibles via MaSanté.be le matin du jour suivant une vaccination, il est nécessaire d'enregistrer toutes les vaccinations du jour dans Vaccinnet avant 23h00.

Attention:

- Certains établissements de santé, comme les centres de vaccination, enregistrent les vaccinations dans une application locale (Doclr ou Mediris par exemple). Il est important que ces vaccinations soient également chargées dans Vaccinnet. Exportez depuis votre application locale les données nécessaires dans un fichier CSV et chargez ensuite ce fichier dans Vaccinnet (passez directement à l'étape 4 et aux suivantes).
- Lorsque vous utilisez Doclr, les fichiers se terminant par "REFUSED" ne doivent pas être chargés dans Vaccinnet! Ces fichiers listent les personnes qui ont refusé la vaccination.

1. TÉLÉCHARGER LE FICHIER CSV

Téléchargez le fichier CSV à partir de Vaccinnet. Pour ce faire, naviguez vers la page « Enregistrement de groupe » dans le menu sur la gauche de l'écran. Cliquez ensuite sur la phrase « Vous pouvez télécharger ici un exemple de fichier CSV. ».

2. COMPLÉTER LE FICHIER

Ouvrez le fichier téléchargé et introduisez-y les données des personnes vaccinées. Il y a trois manières pour faire cela :

- Introduisez uniquement le numéro de registre national des personnes dans la colonne A ("PERSNR")
- Introduisez les informations des quatre autres colonnes B (« Nom ») ; C (« Prénom ») ; D (« Date de naissance ») ; E (« Code postal ») *
- Ou, complétez toutes les colonnes (de A à E)

Attention : Pour les personnes ayant un numéro BIS inscrivez le numéro BIS dans la colonne "PERSNR" (colonne A). <u>Ne remplissez</u> pas d'autres colonnes pour ces personnes.

3. SAUVEGARDER LE FICHIER

Enregistrez le fichier en tant que fichier CSV. Inscrivez la date, le vaccin utilisé et le numéro de lot dans le nom du fichier. La convention d'appellation correcte du fichier est : AAAA-MM-JJ_VACCIN_NUMMERODELOTCSV





Version 3.8 – 24.12.2021



4. CHARGER LE FICHIER DANS VACCINNET

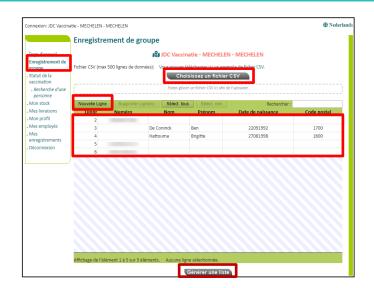
Connectez-vous à Vaccinnet et naviguez vers la page « Enregistrement de groupe ». Sélectionnez le bon fichier CSV via « Choisissez un fichier CSV » ou faites glisser le fichier CSV dans l'espace prévu à cet effet.

Il est également possible d'ajouter des patients directement dans Vaccinnet en cliquant sur le bouton "nouvelle ligne". Veuillez faire attention à l'orthographe du nom et prénom de ces personnes lorsque vous utilisez cette méthode.

Cliquez ensuite sur « Générer une liste » au bas de l'écran pour charger les données dans Vaccinnet.

Attention:

- Vérifiez toujours que vous êtes connecté à la bonne entité! Le nom de l'entité pour laquelle vous êtes en train de réaliser des enregistrements s'affiche en haut de votre écran.
- Vérifiez les données téléchargées. Il est possible de modifier les données directement dans le tableau en cliquant sur la cellule correspondante.



5. REMPLIR LES INFORMATIONS DE VACCINATION

Une fois la liste générée, remplissez les informations de vaccination (type de vaccin, date de vaccination et numéro de lot). <u>Pour les vaccins contre la COVID-19, il</u> est obligatoire d'indiquer le numéro de lot.

Assurez-vous d'utiliser la date d'administration du vaccin.

Si vous enregistrez une vaccination avec une dose complète, veuillez indiquer 1 dans le menu déroulant "Dose".

Pour les enregistrements de vaccinations administrées en ½ doses, veuillez indiquer 0,5 sous le même menu déroulant "Dose". Cela ne s'applique qu'aux doses de rappel, dites « booster ».

Pour enregistrer les personnes ayant été trouvées par Vaccinnet, cliquez sur « Vers l'enregistrement ».



Attention:





Version 3.8 – 24.12.2021



- Pour les personnes qui ne sont pas trouvées dans l'immédiat par Vaccinnet, vous devez les grouper dans un nouveau fichier CSV. Essayez à nouveau de charger les données de ces patients le matin du jour suivant la première tentative. À présent elles devraient apparaître dans la liste des personnes trouvées.
- Si vous souhaitez rechercher les personnes non trouvées sans enregistrer d'autre vaccination, vous pouvez cliquer sur le bouton « Demander des personnes non trouvées ».

6. CONFIRMATION DES INFORMATIONS

Sur cet écran intermédiaire, vous verrez un aperçu de l'enregistrement que vous voulez effectuer. Vérifiez que toutes les données soient correctes et que vous effectuez l'enregistrement via la bonne entité.

Sélectionnez le bouton « Enregistrer » pour enregistrer définitivement la vaccination. Si les données n'ont pas été saisies correctement, appuyez sur le bouton « Retour » pour les modifier.



7. EXPORTATION DES DONNÉES

Il est recommandé de conserver une trace des vaccinations enregistrées en cliquant sur le bouton "Imprimer". Conservez cet aperçu sur place comme preuve que vous avez correctement enregistré les vaccinations de ces personnes dans Vaccinnet.

Après avoir effectué un enregistrement de groupe, il est important de valider que l'enregistrement a été effectué correctement et que la vaccination a été enregistrée dans le calendrier de vaccination des personnes. Réalisez un test aléatoire sur deux individus en utilisant l'une des icônes sur le côté droit.

À partir de l'aperçu, vous pouvez facilement exporter un fichier CSV avec les personnes non trouvées. Les personnes non trouvées doivent être représentées LE MATIN DU JOUR SUIVANT LA PREMIÈRE TENTATIVE dans Vaccinnet pour enregistrer la vaccination. Veuillez consulter le manuel pour plus d'informations.



REMAROUES

* La colonne « Code postal » doit indiquer le code postal où le patient est domicilié.





Version 3.8 – 24.12.2021



PERSONNES AYANT UN NUMÉRO BIS (P. EX. TRAVAILLEURS FRONTALIERS)

Les patients qui n'ont pas de numéro d'enregistrement national, mais qui ont un numéro BIS peuvent également être enregistrés via un enregistrement de groupe. Pour ce faire, inscrivez le numéro BIS dans la colonne "PERSNR" (colonne A) au lieu du numéro du registre national. Ne remplissez pas d'autres colonnes pour les personnes ayant un numéro BIS.

Création d'un numéro BIS par un médecin ou un secrétariat social

Les médecins et les secrétariats sociaux peuvent générer un numéro BIS si le patient n'en a pas encore un. Cela n'est possible qu'en présence du patient et à condition que celui-ci présente un document d'identité valide dont les données d'identification minimales (MID) peuvent être saisies lors de la génération du numéro BIS.

- Étape 1 : Identifiez-vous comme médecin dans l'application eHealthCreaBis Création automatique d'un numéro BIS (NISS).
- Étape 2 : Remplissez les informations demandées dans le formulaire. Utilisez un document d'identité valide du patient et complétez le plus d'informations possible (notamment les données minimales d'identification, l'adresse en Belgique, l'adresse à l'étranger, etc.) Le numéro BIS est ensuite attribué à la personne et communiqué au médecin.
- Étape 3 : Dans le dossier médical du patient, vous devez mentionner les documents présentés par le patient (par exemple, le numéro de passeport et le lieu de délivrance du passeport, ou le numéro de permis de conduire et le pays de délivrance du permis de conduire).
- Étape 4 : Envoyez toute preuve d'identité pertinente (par exemple : copie de la carte d'identité étrangère, du permis de conduire...) à identification@ksz-bcss.fgov.be.
- **Étape 5 :** Communiquez le numéro BIS au patient et utilisez ce numéro pour enregistrer la vaccination dans Vaccinnet (en lieu et place du numéro de registre national).

Plus d'information ? Cliquer ici (lien)

